

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI BAD OR GOOD 6 2024 ETRECHY

Le tournoi est autorisé sous le **numéro : XXXX**

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2023, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

Son application est sous la responsabilité du juge arbitre, Philippe Goutry.

Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

Le juge arbitre peut disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le tournoi se déroulera les **9, 10 et 11 novembre 2024** à Etréchy (91150), au Complexe Sportif Le Roussay, Gymnase Lucien Lebouc Avenue Foch 91580 Etréchy.

### **Licenciés concernés :**

Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de Badminton et en possession de sa licence compétition au **9 octobre 2024**. Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans, séniors, juniors et cadets classés N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8 et D9 à la FFBaD.

### **Tableaux proposés, mode de compétition :**

Tableaux proposés : Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame et Double Mixte.

Elles seront disputées dans 5 séries distinctes, réparties en fonction du CPPH sous forme de TOP, et déterminées après la date limite d'inscription. En cas de forte affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de scinder, regrouper, limiter ou supprimer des tableaux. Les tableaux ne seront ouverts qu'à partir de 3 inscrits.

Les joueurs classés dans diverses séries joueront obligatoirement dans les tableaux correspondant à leur classement / CPPH à leur inscription à la compétition (Les joueurs restants prioritaires sur la série correspondant à leur classement).

Les demandes de sur-classement ne pourront être accordées que dans cette limite ou en cas de modification de leur classement pendant la période d'inscription.

Pour tous les joueurs : en cas de changement de classement, supérieur ou inférieur, entre celui renseigné lors de son inscription en ligne et la date de fin de l'inscription, le joueur sera automatiquement reclassé dans la bonne série selon l'ordre de réception de son inscription. Le cas échéant certains joueurs inscrits après pourraient se retrouver en liste d'attente.

La série de participation d'un(e) joueur(se) ou d'une paire de double et/ou de mixte devra respecter la règle suivante : dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128.

Cas particuliers :

- Un joueur NC ou P12 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D9 ou plus.
- Un joueur P11 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus. Cet article ne s'applique pas aux compétitions référencées et autorisées comme championnats et aux compétitions par catégorie d'âge (s'adressant aux jeunes et aux vétérans).

Le **samedi 9 novembre 2024** se joueront les tableaux **Simple Homme et Simple Dame** jusqu'aux finales.

Le **dimanche 10 novembre 2024** se joueront les tableaux de **Double Homme et Double Dame** jusqu'aux finales.

Le **lundi 11 novembre 2024** se joueront les tableaux de **Double Mixte** jusqu'aux finales.

Le tournoi se jouera sur 5 terrains.

Les joueurs pourront s'inscrire sur 3 tableaux.

Mode de compétition : poules de 3 ou 4 avec 2 sortants si possible, puis phase éliminatoire.

Les organisateurs en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

### **Nombre maximum de participants et critère qui sera appliqué en cas de surnombre :**

Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits (par ordre d'arrivée), une liste d'attente sera constituée. Le non-règlement des inscriptions pourra être un critère de ne pas prendre en compte ces dernières. Une liste d'attente sera alors créée et les joueurs seront prévenus.

**Date limite d'inscription :** le 21 octobre 2024

### **Montants des droits d'engagement :**

Le montant sera de 17€ pour 1 tableau et 22€ pour 2 tableaux, 25€ pour 3 tableaux.

### **Mode d'inscription et de paiement :**

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail.  
Toute inscription peut se faire en ligne avec BadNet ou Ebad.

### **Tirage au sort:**

Le tirage au sort aura lieu le **26 octobre 2024**, passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, certificat de travail...)

Les joueurs joueront dans les tableaux correspondant à leur CPPH à J-30 du premier jour de la compétition. Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la FFbAD par les organisateurs et le juge arbitre le **2 novembre 2024**.

### **Déroulement du tournoi:**

Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFbAD est exigée sur les terrains.

Les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur la convocation. Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et le juge arbitre et devra attendre l'accord de ce dernier. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition. Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps. Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.

### **Juge-arbitre:**

Contestations : seul le responsable d'un club le jour du tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

### **Mode de fourniture de volant, marque, volant officiel:**

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le RSL3 en vente dans la salle.

### **Mode d'arbitrage:**

Les matchs se dérouleront avec arbitrage des matchs à partir des demi-finales pour les classements N2 et auto-arbitrage pour les autres matchs.. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire

### **Possibilité de fusionner ou scinder les tableaux**

L'organisateur en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi et de regrouper les séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

### **Temps de repos minimum:**

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le juge-arbitre pourra accorder un repos plus long si cela lui paraît nécessaire.

### **Volants touchant un obstacle au-dessus du terrain:**

Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, paniers de basket, lampes, plafond ...) sera compté comme "let" une seule fois au service et faute directe en match.

### **Sur les terrains:**

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque, les membres du club organisateur, le juge arbitre et les arbitres (ou faisant office), éventuellement le personnel médical autorisé par le juge arbitre et le(s) coaches.

***Règle limitant le choix d'un nouveau partenaire en cas de défaillance du partenaire inscrit:***

Avant le début de la compétition, en cas de forfait de son partenaire nommé sur la feuille d'inscription, le joueur (la joueuse) doit spécifier, dans les plus brefs délais, s'il (elle) accepte un nouveau partenaire. Sans précision apportée, le (la) joueur (se) restant(e) sera considéré(e) comme « au choix ». De ce fait le club s'efforcera de remplacer le (la) joueur(se) forfait par les joueurs en liste d'attente.

***Dopage :***

L'utilisation de substances et tous moyens destinés au dopage sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

***Forfaits:***

Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours par mail : [competition@lifb.org](mailto:competition@lifb.org) ou par courrier : Ligue Ile-de-France de Badminton, Commission Régionale Arbitrage, 64 rue du Couédic 75014 PARIS

Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents...